



LIGI NV

VI TE

7

Philippe GEORGE
Docteur en histoire
Université de Liège

Vers l'an mil aux confins de la Lotharingie et de la Francie. Cadeaux diplomatiques, instruments mémoriels et art religieux

À Liège, l'évêque de l'an mil s'appelle Notger¹. Son action politique et religieuse (972-1008) est bien connue depuis les travaux

1 * Adresse de l'auteur : philippe.george@uliege.be. Michel Parisse est souvent venu à Liège et à Malmedy et je l'ai aussi rencontré avec plaisir à des colloques et à des expositions. Sa compétence, son éloquence, sa vivacité d'esprit et son humour, sa gentillesse envers tous me laissent un si agréable souvenir, tout comme son intérêt indéniable pour l'histoire de l'art, sur les chemins plus délicats d'un terrain en constante effervescence par interdisciplinarité, où il m'a un jour traité, avec une amicale taquinerie, de franc-tireur. *Les Nonnes au Moyen Âge* (1983) restent pour moi la manière d'écrire l'histoire en dehors de tout esprit partisan. Me sont revenus à l'esprit les colloques de la France de l'an mil, en particulier celui de Metz, ce qui m'a guidé dans le choix de cet article à la mémoire du maître, après avoir participé à ses *Mélanges* en 2004. C'est l'occasion de reprendre en détail un épisode de l'épiscopat de Notger alors que sortent de presse cette année trois articles sur l'évêque, deux avec mon collègue de Vic Marc Sureda i Jubany (le premier dans *Francia*, 49, p. 33-57, le deuxième dans *Lambard. Estudis d'art medieval*, 2021, 29, p. 129-153), et le troisième seul dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, p. 563-583. J'y renverrai le lecteur pour toutes les précisions bibliographiques utiles et je m'en tiendrai ici aux sources et ouvrages directement utilisés, en adressant des remerciements à Catherine Guyon,

magistraux de Godefroid Kurth². Nous voudrions principalement revenir ici sur l'ambassade du prélat à Paris en 1006 sous un nouvel angle d'attaque.

En 985, l'acquisition par Notger du comté de Huy grâce à l'empereur Otton III, – première fois qu'un comté est accordé à un évêque dans l'Empire³ – marque vraiment le début du développement d'un pouvoir temporel liégeois axé sur le sillon Sambre et Meuse, terre d'Église impériale, fief aux frontières du royaume. En 980 déjà, un diplôme d'immunité générale avait été octroyé par Otton II pour le patrimoine foncier de l'Église de Liège. Sans doute de création royale, le comté de Huy avait été confié par Otton I^{er} à l'un de ses proches, Ansfrid, futur évêque d'Utrecht ; celui-ci réaménagea le château dominant la Meuse avant de le rendre au roi pour cession immédiate à l'évêque : « le privilège de 985 pour l'Église de Liège associe trois notions : celle du comté de Huy, celle du droit de battre monnaie et de lever le tonlieu à Huy et l'immunité contre l'ingérence d'un comte externe »⁴. C'est le ralliement de

Anne Wagner, Monique Paulmier-Foucart, Rolf Große, François De Vriendt, Jannic Durand, Gehrard Lutz, Alain Dierkens, Nicolas Ruffini-Ronzani, Eef Overgaauw, Dominique Vanwijnsberhe et Arnoud-Jan Bijsterveld.

- 2 En 1905, Godefroid Kurth a rédigé la biographe de base sur Notger. De l'abondante bibliographie qui suit, on retiendra principalement Jean-Pierre DELVILLE, Jean-Louis KUPPER et Marylène LAFFINEUR-CRÉPIN (éd.), *Notger et Liège. L'an mil au cœur de l'Europe*, Liège, Éditions du Perron, 2008 (cité ci-dessous J-P. DELVILLE, *Notger...*, *op. cit.*) ; *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil, Actes du colloque de Liège (2008)*, Alexis Wilkin et Jean-Louis Kupper (éd.), Liège, Presses Universitaires de Liège, 2013 (cité ci-dessous *Colloque de Liège 2013*, *op. cit.*) ; Jean-Louis KUPPER, *Leodium, Series episcoporum Ecclesiae Catholicae Occidentalis*, Series V, Germania, t. I, *Archiepiscopatus Coloniensis*, Stefan Weinfurter et Odilo Engels (éd.), Stuttgart, 1982, p. 67), et synthèse dans *idem.*, *Notger de Liège (972-1008)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2015, p. 93-109.
- 3 En bref, on ne parle plus aujourd'hui d'un « système de l'Église impériale », mais de la « politique de l'Église impériale des Ottoniens et des Saliens », même si « à partir d'Otton le Grand, les églises de l'Empire furent plus fortement dotées en biens et endroits temporels. En font partie, le droit de justice, le droit forestier, celui de battre monnaie et de tenir des marchés ; même des comtés furent conférés aux évêques » : Rolf GROÛE, « L'Église impériale dans la tradition franque. Le temps des Ottoniens et des premiers Saliens », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. XCVI, 2010, p. 18.
- 4 Michel MARGUE, « Face à l'évêque, le comte. Politique ottonienne et pouvoir comtal en Lotharingie à l'époque de Notger », *Colloque de Liège*, 2013, p. 254 et 263.

Notger au parti d'Otton III contre le roi Lothaire de France qui voulait reprendre la Lotharingie, berceau de sa famille carolingienne, qui lui valut en récompense le comté de Huy⁵.

1. Diplomatie diocésaine

Aux limites de son diocèse, en 980⁶, l'évêque intervient à propos des reliques de Landoald et de ses compagnons à Gand dans un contexte de « rayonnement politique et culturel de l'Église impériale sur les marches de l'État ottonien »⁷. Vis-à-vis de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, Notger et son secrétaire Hériger se montrent aussi fort prévenants : une lettre de « Notger à Wérinfride de Stavelot » sert de préface à l'envoi d'une *Vita Remacli* remaniée⁸ à partir d'un *libellus* envoyé par l'abbé sur la vie de saint Remacle, « qui est autant notre patron que le vôtre », pour le « polir avec élégance ». D'un point de vue liégeois, on pourrait parler de « mise en ordre historiographique »⁹ allant bien évidemment dans le sens des intérêts

5 Pierre RICHÉ, « Notger et Gerbert », *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil...*, op. cit., p. 348.

6 Le diocèse de Tongres-Maastricht-Liège, sièges successifs de sa capitale, est vaste, de la haute à la basse Meuse jusqu'à son embouchure dans la mer du Nord, et comprend Aix-la-Chapelle, aux souvenirs carolingiens. Du nord au sud, des bouches de la Meuse, aujourd'hui hollandaises, jusqu'aux rives de la Semois, proches de la France, le diocèse s'étend d'est en ouest jusqu'à Nivelles ou Louvain. Au cours des siècles, le territoire liégeois se développera, mais sans jamais atteindre les limites du diocèse plus étendu, même s'ils coïncident en certains lieux. Dans le diocèse, l'évêque exerce son pouvoir spirituel ; dans la principauté, le prince exerce son pouvoir temporel : dans les mentalités, les notions se confondent souvent. La Meuse égrène des étapes pour la batellerie, doublées de résidences épiscopales à Dinant, Huy, Liège ou Maastricht. Cf. Jean-Louis KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, Paris, Bibliothèque de la faculté de Liège, 238, 1981, p. 421-447 et annexe VII p. 523-527.

7 Jean-Louis KUPPER, « Lettre d'envoi par l'évêque Notger de Liège de la *Vita sancti Landoaldi* (19 juin 980) », Olivier Guyotjeannin et Emmanuel Poullet (dir.), *Autour de Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil. Album de documents commentés*, Paris, École des Chartes, 1996, p. 300-305.

8 Jean-Louis KUPPER et Philippe GEORGE, « Hagiographie et politique autour de l'an mil : l'évêque de Liège Notger et l'abbaye de Stavelot-Malmedy », *Scribere sanctorum gesta. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 441-450.

9 L'expression est de Michel SOT, « La fonction du couple saint évêque/saint

du « prince-évêque » : est affirmée la nécessité de composer un récit, qui permettra de sauvegarder la mémoire des « faits et gestes » de saint Remacle, considéré comme un évêque de Maastricht, donc un prédécesseur de Notger dans la pseudo-généalogie épiscopale. Le 2 juin 996, on se souviendra que Grégoire V avait confirmé à l'abbé Ravenger les possessions de Stavelot-Malmedy et la libre élection de l'abbé, et il y a tout lieu de penser que Notger soit intervenu. Mieux : il aurait ramené lui-même cette bulle de Rome en Basse-Lotharingie. Ne peut-on légitimement s'interroger sur les visées de Notger sur Stavelot-Malmedy, comme conjointement sur Gembloux ? Vers 940, saint Guibert fonde à Gembloux une abbaye sous le vocable de saint Pierre et de saint Exupert. Le bras-reliquaire de style ottonien de saint Exupert conservé à Gembloux permet quelques hypothèses sur le choix par Guibert du patronage de saint Exupert pour son abbaye¹⁰. Le monastère situé sur une voie fréquentée et dans un site stratégique constituerait bientôt un avant-poste de l'Empire en territoire brabançon. Guibert est un ancien chevalier. Le choix d'un saint militaire, Exupert vexillifère romain, sur le front occidental de l'Empire, est particulièrement significatif.

À Florennes, l'oratoire castral dédié à saint Gengulphe est consacré par Notger avant le 22 octobre 1003 au plus tard. D'autres reliques y seront bientôt importées de Reims, dont une phalange du Précurseur. Plus tard ce sera Gérard de Florennes, évêque de Cambrai depuis 1012, qui consacrera deux établissements familiaux avec l'accord de Baldéric, son homologue liégeois, avant leur cession à Liège¹¹. À Fosses, Notger intervint aussi : les reliques

moine dans la mémoire de l'Église de Reims au X^e siècle », *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 1991, p. 237, à propos des *Gesta episcoporum* de Flodoard (vers 948-952).

10 Philippe GEORGE, « Sur les traces des saints thébains en pays mosan », Françoise Vannoti et Anne Wagner (éd.), *Politique, société et construction identitaire : autour de saint Maurice*, Paris, p. 407-418, et Jean-Claude GHISLAIN, *Liège. Autour de l'an mil. La naissance d'une principauté (X^e-XI^e siècle)* [Catalogue], Liège, Éditions du Perron, 2000, p. 133.

11 Nicolas RUFFINI-RONZANI, « Enjeux de pouvoir et compétition aristocratique en Entre-Sambre-et-Meuse (fin X^e-milieu XI^e siècle). Retour sur les fondations de Saint-Gengulphe et de Saint-Jean-Baptiste de Florennes », *Revue bénédictine*, t. CXXII, 2012, p. 306 sqq., qui relève aussi le choix de la figure de guerrier martyr pour Gengulphe.

de saint Feuillen, déplacées par crainte des invasions hongroises vers 954, sont replacées dans un nouvel édifice¹². Brogne bénéficia aussi des faveurs épiscopales de Notger¹³. Dans le diocèse de Liège, plus tard des chapitres séculiers vont aussi promouvoir des cultes locaux autour de l'an mil : Incourt avec Ragenulphe, Nassogne avec Monon, Lobbes avec Ursmer, Walcourt et le culte marial : la *sedes sapientiae* (vers 1026?) est une statue-reliquaire de pèlerinage recouverte de feuilles d'argent, qui relève de l'art ottonien et de son interprétation mosane par l'intermédiaire de modèles colonais¹⁴. À Waulsort, Notger fit consacrer la nouvelle église et réorganisa le culte de saint Éloque¹⁵. Au passage, on signalera également l'activité d'Otton III envers les reliques à Aix-la-Chapelle (Charlemagne, Léopard, Couronne) : Ludwig Falkenstein s'interrogeait également sur le rôle de Notger comme évêque diocésain dans la surveillance d'une urbanisation sacrée¹⁶.

Au début de 1006, l'empereur Henri II envoie Notger en mission diplomatique à Paris¹⁷. C'est le chroniqueur liégeois, le chanoine Anselme († 1056), qui associe ce voyage et la rencontre qui s'ensuivit des deux souverains Henri et Robert¹⁸ à la frontière de leurs royaumes. Les termes « colloquium » et « supra mosam » proviennent d'un acte de Robert II le Pieux : *Actum publice supra Mosam apud regale colloquium gloriosissimi regis Roberti atque*

12 En 974 Otton II accorde à Notger le droit d'instituer à Fosses un tonlieu, un marché et un atelier monétaire : Alain DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII^e-XI^e siècles)*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1985, p. 84-85.

13 *Ibid.*, p. 251-252.

14 Robert DIDIER, « Notre-Dame de Walcourt. Une Vierge ottonienne et son revers du XII^e siècle », *Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique*, Bruxelles, t. 25, 1993, p. 9-43 et synthèse dans notre ouvrage *Art & patrimoine en Wallonie des origines à 1789*, Namur, Région wallonne, 2017, p. 82 et 189.

15 Cf. les recherches de Dom Daniel Misonne : bibliographie dans *Revue bénédictine*, 131, 2021, p. 11-16.

16 Ludwig FALKENSTEIN, « Notger et Aix-la-Chapelle », *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil...*, *op. cit.*, p. 318 et p. 335-336.

17 G. KURTH, *Notger de Liège...*, *op. cit.*, p. 109-111. Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'Henri II séjourna à Liège en 1003, 1012 et 1018. Le *servitium regis* comportait de multiples aspects : <https://books.openedition.org/pulq/1467?lang=fr>.

18 *Contigit autem non multo post Nokerum episcopum, ut conciliaret amicicias inter Ruopertum Francorum regem et imperatorem nostrum Heinricum Parisius devenire* MGH SS t. VII p. 205.



Fig. 1 : triptyque de la Sainte Croix provenant de l'église Sainte-Croix,
Liège, Musée Curtius, vers 1160-1170,
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché di77797.

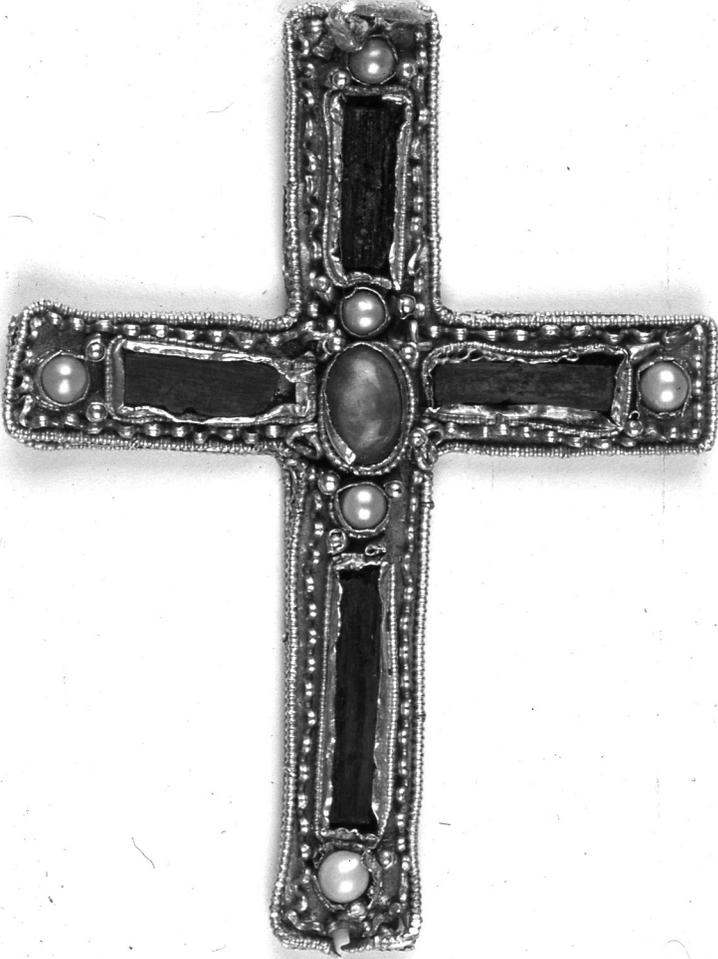


Fig. 2 : détail de la croix ottonienne,
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché di077653.

*Heinrici regis serenissimi anno 1006*¹⁹. Michel Parisse situe la rencontre à Ivois-Mouzon²⁰.

À Liège, on conserve une petite croix ottonienne²¹, précieusement insérée au centre du triptyque de la Sainte Croix de Liège. Ce triptyque, chef-d'œuvre de l'art mosan du XII^e siècle (Liège, Grand Curtius, en dépôt de la collégiale Sainte-Croix de Liège) provient de la collégiale éponyme fondée par Notger à Liège avant 1005. La croix d'orfèvrerie filigranée plus ancienne recèle des fragments de bois de la Sainte Croix, que l'orfèvre mosan accompagna d'une inscription en vernis brun *Lignum Vitae*. Selon une « tradition » répétée par tous²², la relique fut donnée en 1006 par l'empereur

19 Le passage provient d'un diplôme de Robert le Pieux : Johan-Friedrich BÖHMER et Theodor GRAFF, *Regesta Imperii* II/4 n° 1619a (<https://daten.digital-sammlungen.de/bsb00009235/images/index.html?id=00009235&groesser=&fip=yztseayaeayaxsensfdreayasdasxdsyd&no=4&seite=75>). L'acte a été édité par Dom Martin BOUQUET, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 10, nv. éd. par Léopold DELISLE, Poitiers, 1874, p. 588-9 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50128n/f760.item>) ainsi que par Georges CHEVRIER et Maurice CHAUME, *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon : prieurés et dépendances, des origines à 1300*, Dijon, t. II, 1943, p. 31-33. Raoul Glaber écrit : *Fuit enim ei pax cum regibus in giro regni sui positis, maxime cum supradicto imperatore Heinrico. Nam cum aliquando ad invicem colloquendum super Mosam fluvium, qui limes utriusque regni, convenissent pluresque ex ambobus partibus [...]* Lib. III c. II, 8.

La bibliographie est donnée par Rolf GROßE, *Das Bistum Utrecht und seine Bischöfe im 10. Und frühen 11. Jahrhundert*, Cologne-Vienne, Böhlau Verlag, 1987, p. 188 note 76 et par Wolfgang GEORGI, « Legatio virum sapientem requirat. Zur Rolle der Erzbischöfe von Köln als königlich-kaiserliche Gesandte », Hanna Vollrath & Stefan Weinfurter (éd.), *Köln. Stadt und Bistum in Kirche und Reich des Mittelalters. Festschrift für Odilo Engels*, Cologne, 1993, p. 85 note 121.

20 Michel PARISSE, « La frontière de la Meuse au X^e siècle », Michel Sot, (éd.), *Haut Moyen Âge. Culture, éducation et société, Études offertes à Pierre Riché*, Nanterre-La Garenne-Colombes, Érasme, 1990, p. 434.

21 Hiltrud WESTERMANN-ANGERHAUSEN, « Das ottonische Kreuzreliquiar im Reliquientriptychon von Ste. Croix in Lüttich », *Wallraff-Richard-Jahrbuch*, t. 26, 1975, p. 7-22. La croix mesure 63 mm de haut sur 50 de large.

22 Depuis l'exposition de Malines de 1864 qui est, à notre connaissance, la plus ancienne notice de catalogue par James Weale, voir notre article « La Sainte Croix à Liège au XI^e siècle », *Mélanges Marie-Madeleine Gauthier, Bollettino d'Arte, Tudi di Oreficeria*, Rome, Supplemento al n° 95, 1996, p. 39. William Henry James WEALE, *Catalogue des objets d'art religieux du Moyen Âge, de la Renaissance et des Temps modernes exposés à l'Hôtel Liedekerke à Malines en 1864*, 2^e éd., Bruxelles, Dessain, 1864, n° 511, p. 98-99. Weale est plus explicite dans *Instrumenta ecclesiastica. Choix d'objets d'art religieux du Moyen Âge et de la Renaissance exposés*

Henri (1002-1024), qui l'aurait reçue de Robert le Pieux (996-1031), ce don devant sceller l'entente ménagée entre les deux monarques par Notger. Or aucune référence historique n'est jamais alléguée. D'où provient cette « tradition » ? Il en est de même pour les autres reliques incluses dans la staurothèque sous un cabochon en cristal de roche et accompagnées d'une authentique sur parchemin, d'une écriture du XVIII^e siècle mise seulement au jour lors de la restauration en 1996 à l'Institut Royal du patrimoine artistique à Bruxelles et que l'on devinait à peine à travers le cristal de roche : *Dens S(ancti) Vin(centii) mar(tyris) et de capite S(ancti) Io(hann)is b(aptistae)*. Seule subsiste, comme reliques corporelles, une dent et il n'y a plus aucune trace de crâne. La date de l'écriture ne doit pas nous gêner, car pareils documents sont souvent recopiés d'époque en époque et on a tout lieu de penser qu'une des restaurations de l'œuvre créa cette authentique à la place de plus anciennes. Ainsi la dent obtient une identification : une dent de saint Vincent. Or on sait grâce à la *Vita Notgeri*, (vers 1140)²³, que Notger offrit une relique de saint Vincent à sa collégiale favorite Saint-Jean-en-Île : « [...] et *preciosis reliquiis insignium martyrum, mento scilicet cum faucibus beati Vincenti levite et martyris et sanctorum Fabiani et Sebastiani in defentionem loci et locatorum per gratiam Dei communivit [Notgerus]* »²⁴. « Notre » staurothèque n'est pas à Saint-Jean et ce n'est pas une dent (*faucibus*, gorge), mais à Sainte-Croix toute proche.

En 1996, l'examen des sources nous avait permis de mieux cerner le contexte²⁵. D'abord nous avons démonté cette

à Malines en septembre 1864, 57 planches photolithographiées et texte descriptif, Bruxelles, 1866, n° 3. Catalogue de l'exposition *Art ancien au Pays de Liège*, Liège, 1881, IV^e Section. Orfèvrerie, dinanderie, feronnerie, mobilier religieux par le chanoine Edmond Henri REUSENS, n° 31 p. 49-50. La notice constate que cette « tradition » est fondée pour la petite croix et la dent de saint Vincent ; la petite croix est alors absente. Elle l'est encore à l'exposition de 1888 (Edmond H. REUSENS (dir.), *Exposition rétrospective d'art industriel, organisée par le Gouvernement sous le haut patronage de sa Majesté le Roi des Belges, Bruxelles, 1888. Catalogue officiel*, Bruxelles, Weissenbuch, 1888, n° 48 p. 35-37).

23 Traduction en français par Jean-Pierre Delville, 2008, p. 8-21.

24 *Vita Notgerii*, c. 4, éd. Godefroid KURTH, *Notger de Liège et la civilisation au X^e siècle*, Paris, Picard, 1905, t. II, p. 12.

25 Notre article (*Mélanges Marie-Madeleine Gauthier, op. cit.*, p. 39-48) anticipait la restauration du triptyque à laquelle nous n'avons malheureusement pas été associé.

« tradition », en en retrouvant vraisemblablement sa source. Dans sa chronique (livre III, c. 8), le moine Raoul Glaber rapporte l'entrevue des deux souverains sur la Meuse et les cadeaux faits par Robert à Henri ; parmi ceux-ci il n'y a aucune mention de Sainte Croix, mais bien d'un phylactère contenant une dent de saint Vincent²⁶. Plus loin dans sa chronique²⁷, Raoul Glaber rapporte l'acquisition d'une relique de la Sainte Croix par Robert le Pieux : de séjour en Terre sainte, l'évêque Ulric d'Orléans (1021-1035) reçut de l'empereur de Byzance Constantin VIII (1025-1028) une relique²⁸ de la Sainte Croix pour le roi Robert²⁹. Il nous semble très plausible que

26 *At Henricus, cernens amici liberalitatem, suscepit ex illis tantum librum evangelii, auro et lapidibus preciosis insertum, ac phylacterium simile factum continens dentem sancti Vincentii levite et martyris.* RAOUL GLABER, *Historiarum Libri quinque*, éd. Neithard BULST, Oxford, Clarendon Press, 1989, L. III, c. 8, p. 108-110.

27 *Detulit etiam Roberto regi partem pregrandem venerabilis crucis Domini Salvatoris, missam a Constantino imperatore Grecorum cum multitudine palliorum olosericorum; cui isdem rex miserat per eundem episcoporum spatam, capulum habens aureum, tecamque auream cum gemmis preciosissimis.* RAOUL GLABER, *op. cit.*, L. IV, c. 19, p. 202.

28 Le vocable Sainte-Croix est attesté à la cathédrale d'Orléans au plus tôt au tournant du VIII^e siècle. Après un grand incendie en 989, l'église est en reconstruction sous Hugues Capet et Robert le Pieux. Ce dernier y est baptisé et oint : il avait une particulière affection pour Orléans (Alain VILLES, « La cathédrale Sainte-Croix avant le XIII^e siècle », *Catalogue de l'exposition Lumières de l'an mil en Orléanais*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 59-63. Helgaud de Fleury, dans sa *Vie* de Robert le Pieux (vers 1040), insiste sur la dévotion du roi à la Sainte Croix, lui qui avait été guéri dans son enfance par les mérites du Saint Bois. Le culte de la Sainte Croix se développa sous l'impulsion de sainte Radegonde (†587) : Georges KAZAN, « Entre l'histoire et la science, le Bois de la Croix avant l'an mil », *Bulletin du Trésor de Liège*, 55, juin 2018, p. 3-9. Ce ne sont pas les reliques de la Sainte Croix qui manquent : au passage, on notera que si Notger est bien originaire de Saint-Gall, il existait au X^e siècle dans l'abbaye une croix pourvue de nombreuses reliques dominicales, dont deux fragments de la Sainte Croix (Anatole FROLOW, *La relique de la Vraie Croix*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1961, n° 166 p. 252). Il convient de mentionner aussi celle de la cathédrale Saint-Lambert.

29 L'origine robertienne supposée de Robert, prévôt de la cathédrale de Liège, à qui Notger confia la construction de la collégiale Sainte-Croix (Jean-Louis KUPPER, « L'évêque Notger et la fondation de la collégiale Sainte-Croix à Liège », *Études offertes à Pierre Riché*, *op. cit.*, note 21, p. 423) est-elle un argument supplémentaire à mettre au compte de cette « tradition » ? Faut-il continuer dans cette recherche de culte du Saint Bois et rappeler aussi les liens personnels de Notger avec Bernward évêque d'Hildesheim (993-1022), un autre « fou de reliques » (Christine WULF, « Bernward von Hildesheim, ein Bischof auf dem Weg zur Heiligkeit », *Concilium medii Aevi*, 2008, Heidelberg, t. 11, p. 1-19, et

ces deux passages de textes se soient télescopés sous la plume d'un historien et que cette « tradition » s'installa, reprise par la suite par tous, sans vérification, comme c'est trop souvent le cas.

Le culte de saint Vincent (22 janvier, diacre à Saragosse) se développe. Thierry, évêque de Metz (965-984), grand pourvoyeur de reliques, fonda l'abbaye Saint-Vincent de Metz³⁰. L'abbaye Saint-Vincent de Laon est favorisée par l'évêque Adalbéron de Laon (977-1030), qui y sera inhumé³¹. Quant à saint Jean-Baptiste, si nous avons émis l'hypothèse que la relique a pu être ajoutée lors de la création du triptyque mosan, en fonction des liens de l'orfèvre Godefroid avec la Terre sainte³², le culte du Précurseur est lui aussi en plein essor au XI^e siècle, comme nous l'avons vu ci-dessus avec Florennes et Reims.

2. Et l'art dans tout ça ?

L'intérêt de Notger pour l'art n'est plus à démontrer. Il embellit sa cité, la protège d'une enceinte, construit un palais, une nouvelle

plus généralement notre ouvrage *Reliques. Se connecter à l'au-delà*, Paris, Biblis-CNRS, 2018). En septembre 1006, Bernward passe une semaine à Tours avec le roi Robert (Christian PFISTER, *Études sur le règne de Robert le Pieux (996-1031)*, Paris, F. Vieweg, 1885, p. LXX, n° 31).

- 30 Anne WAGNER, « Collection de reliques et pouvoir épiscopal au X^e siècle. L'exemple de l'évêque Thierry I^{er} de Metz », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. LXXXIII, 1997, p. 326-328. Il rapporta aussi d'Italie les *Vitae* des saints dont il avait obtenu des reliques. Parmi plusieurs légendiers composés, le manuscrit Munich CLM 28565 du XII^e siècle comporte une miniature représentant en portrait un évêque – Notger ? Cf. aussi Pierre Édouard WAGNER, « Culte et reliques de sainte Lucie à Saint-Vincent de Metz », *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, 2002, p. 179-205 et Guy PHILIPPART et Anne WAGNER, « Hagiographie lorraine (950-1130). Les diocèses de Metz, Toul et Verdun », *Hagiographies*, t. IV, Turnhout, Brepols, 2006, p. 585-744.
- 31 Bibliographie dans Paul CHAFFENET, « Un acte inédit de Guy, archevêque de Reims, en faveur de l'abbaye Saint-Vincent de Laon [vers 1048] », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XCIII, 2015, p. 619-645. Michel BUR, « Une étrange figure de l'an mil : l'évêque Adalbéron de Laon », *La Champagne médiévale dans son environnement politique, social et religieux (X^e-XIII^e siècles)*. Recueil d'articles de Michel Bur, Paris, AIBL, 2020, 444 p. 45-56.
- 32 Philippe GEORGE, « Le plus subtil ouvrir du monde ». Godefroy de Huy, orfèvre mosan », *Cahiers de civilisation médiévale*, Poitiers, 1996, p. 330-332.

cathédrale. L'urbanisation sacrée de Liège symbolise en fait une nouvelle cité de Dieu. La cathédrale reconstruite est entourée d'une couronne de collégiales et d'abbayes, qui forment un rempart spirituel appelé à consolider les murailles de pierre, pour paraphraser Godefroid Kurth. Le paysage monumental et artistique est le reflet des idées de l'époque véhiculées dans ce haut-lieu culturel, siège des écoles de Liège³³. « Liège devra tout à Notger », comme le proclame la *Vita Notgeri*³⁴.

C'est peut-être Willigise de Mayence qui serait venu donner à Huy un coup de main à son ami Notger pour l'élévation des reliques de saint Domitien dans une châsse antérieure à celle de l'orfèvre Godefroid de Huy du XII^e siècle³⁵.

Heureusement l'Ivoire de Notger (Liège, Grand Curtius) est parvenu entier jusqu'à nous ; il a fait et fera encore l'objet d'analyses³⁶. Comment ne pas mentionner aussi, au même moment, l'ivoire d'Adalbéron II, évêque de Metz (984-1005) ? Et plus largement les ateliers de sculpture sur ivoire actifs en Lotharingie³⁷.

33 Pour toutes références sur ce qui suit, nous renverrons à notre article « Liège, cadre de la jeunesse de Guillaume de Saint-Thierry (vers 1075-1095) », *Cîteaux. Commentarii cistercienses*, t. LXIX, 2018, p. 17-36.

34 Christine RENARDY, *Liège, 1015. Autour d'un millénaire, les infrastructures sacrées*, Liège, Archéoforum, 2015 (Archéobook 7), donne un utile inventaire des textes narratifs, hagiographiques, liturgiques et diplomatiques en annexe, p. 49-54, dont l'extrait de la *Vita Notgerii : Legia lege ligans cum prelati tibi leges/ Nogerum Christo, Nogero cetera debes*, d'après l'édition de Godefroid Kurth.

35 Un crétage ancien, difficile à dater (XI^e siècle ?), a été récupéré sur la châsse du XII^e siècle, cf. notre article sur la chartre de Huy, fig. 3, p. 522 et note 30 p. 528-529 : <https://orbi.uliege.be/handle/2268/158414>.

36 Sur l'ivoire de Notger, on pourrait croire que la messe est dite avec l'étude de Benoît Van den Bossche (2015, parue en 2019, avec, au dire de l'auteur, des éléments à paraître ultérieurement) : <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/240100/1/Ivoires%20ottoniens%20et%20saliens%20li%C3%A9geois.pdf>

Cet auteur se limite pratiquement à résumer des études antérieures et l'on renverra à la notice fort complète de Clemens BAYER, *Für Königtum und Himmelreich: 1000 Jahre Bischof Meinwerk von Paderborn, Katalog zur Jubiläumsausstellung im Museum in der Kaiserpfalz und im Erzbischöflichen Diözesanmuseum Paderborn 2009/2010 ; [vom 23. Oktober 2009 bis 21. Februar 2010 ; eine Ausstellung des Erzbistums Paderborn und des Landschaftsverbandes Westfalen-Lippe]*, Christoph STIEGEMANN & Martin KROKER (éd.), 2009, p. 476-484, n° 199-1 et à notre approche dans l'article de Lambard. *Estudis d'art medieval, op. cit.*

37 Aperçu dans Philippe GEORGE, *Art et patrimoine en Wallonie*, Namur, Région

La plupart sont des plats de reliure, mais les ivoires pouvaient aussi servir pendant le canon de la messe de support pour un mémorial des saints et des évêques. Celui encore conservé au Trésor de Tongres (VI^e siècle ?) présente une liste de huit évêques de Tongres (840-956) inscrits à l'encre sur son verso³⁸. On sait par sa *Vita* (vers 1046) que saint Hadelin a été inséré dans la liste des hommes illustres en évidence sur l'autel de l'église de Stavelot et qui dit : « Voici les noms de ceux qui furent les premiers, avec saint Remacle, à habiter le monastère de Stavelot : saint Remacle, saint Hadelin, saint Théodard, saint Lambert, et celui qui fut sans conteste son fils spirituel dans le baptême, saint Hubert, lui aussi un chrétien d'une infinie sagesse et beaucoup d'autres »³⁹. Sylvain Balau⁴⁰ avait raison d'imaginer l'utilisation probable par Hériger des diptyques de Liège et de Tongres pour la composition de sa liste épiscopale⁴¹.

Le *Codex Stabulensis* de Bamberg permet à Nicolas Mazeure de montrer le soin et la préoccupation de Notger de légitimer ses activités et de les offrir en exemple. À l'appui, une mise en scène hagiographique⁴² : documents d'archives mémoire de l'abbaye et réécriture de la *Vie* de saint Remacle (*Vita Remacii secunda*), saint et évêque. La célèbre miniature qui orne tout le folio 109 v^o

wallonne, 2017, p. 80-81 et surtout Jean-Claude GHISLAIN, « Les ivoires mosans et romans dans le diocèse de Liège », *Liège autour de l'an mil*, op. cit., p. 124-130.

38 Belle photo : <http://balat.kikirpa.be/object/40575>

39 Il s'agit d'un diptyque (?) de Stavelot, aujourd'hui perdu, où sont consignés tous ces noms, passage recopié et amplifié par l'auteur des *Notae Aureaevalenses*, ou peut-être source commune, cf. Jean MEYERS, « La *Vita sancti Hadelini* », Catalogue de l'exposition *Trésors d'Art religieux au Pays de Visé et saint Hadelin*, Visé, Collégiale Saint-Martin, 1988, p. 58.

40 Sylvain BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Âge*, Bruxelles, Henri Lamertin, 1903, p. 16-18. Philippe GEORGE, « Le diptyque en ivoire du consul d'Asturius », Catalogue de l'exposition *Saint-Martin. Mémoire de Liège*, 1990, p. 207-210.

41 Klaus KRÖNERT, « *L'exaltation de Trèves : écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane (VIII^e-XI^e siècle)* », Ostfildern, Thorbecke, 2010 (*Beihfte der Francia*, LXX).

42 Nicolas MAZEURE, « Notger et l'écrit diplomatique à la fin du X^e siècle. La mise par écrit et l'exploitation des chartes comme fondements de l'autorité politique et de l'idéologie épiscopales », *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil...*, op. cit., p. 485-506.

montre Remacle recevant le diplôme de fondation de Stavelot-Malmedy des mains du roi Sigebert III d'Austrasie⁴³. Ledit codex, composé de chartes et de textes hagiographiques du x^e siècle, fut apporté peut-être par Notger à Henri II⁴⁴ qui en dota la bibliothèque de l'évêché de Bamberg pour, au-delà du cas de Liège, cibler un autre public et servir de modèle. C'est un « instrument politique illustrant l'activité et la fonction épiscopale ainsi que le rôle de Notger en tant qu'intercesseur entre les monastères et les autorités séculières »⁴⁵. La volonté de Notger est l'unité des deux monastères sous la crosse d'un même abbé et la primauté de Stavelot sur Malmedy.

Par ailleurs nous avons montré l'appropriation du sol « liégeois » par le culte des saints qui renforce le contrôle du sacré par le pouvoir épiscopal. Une stratégie de l'écrit et des reliques conforte le devoir de mémoire⁴⁶.

Notger de Liège fut attentif tous azimuts à son pays, à sa principauté et le comte-prélat rechercha tous les avantages pour la constitution de son territoire. Le fidèle de l'empereur savait aussi penser à ses propres intérêts à Liège, aux confins de l'Empire : c'était gagnant/gagnant pour l'Empereur comme pour son représentant. Partout il se servit du culte des saints : *ex nihilo* ou sur base de cultes anciens ? Les sources ouvrent la voie à toute hypothèse. Nous avons naguère émis l'idée au Moyen Âge d'un bornage sacré du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège à l'aide de reliques par le pouvoir

43 Philippe GEORGE, *Art et patrimoine, op. cit.*, p. 120. Le manuscrit est numérisé : <https://www.bavarikon.de/object/bav:SBB-KHB-00000SBB00000121?q=&p=1&lang=en>

44 On ajoutera cet exemple à celui relevé par Philippe CORDEZ (*Trésor, mémoire, merveilles. Les objets des églises au Moyen Âge*, Paris, 2016, Éditions EHESS, p. 117) : sur l'ambon offert par Henri II à Aix-la-Chapelle en 1002 « la disposition des figures d'échecs apparaît comme l'affirmation d'une conception de la souveraineté », et à un autre bel objet d'Henri II, son manteau « couvert d'étoiles » à Bamberg (Jacques PAUL, *Sénéfiance*, Aix-en-Provence, 1983, 14, p. 261-291).

45 Nicolas MAZEURE, « Notger et l'écrit diplomatique... », art. cit., p. 502.

46 Dans le diocèse de Cambrai par exemple, les Liégeois Rothard († 995) et Erluin († 1012) vont s'inscrire dans la continuité de leur maître Notger. *Les représentations de l'autorité épiscopale au XI^e siècle : Gérard de Cambrai et les Gesta episcoporum Cameracensium*. Textes réunis par Charles MÉRIAUX, *Revue du Nord*, t. XCVII, 2015.

épiscopal, une sorte de sacralisation du territoire, détectant ainsi des germes d'un patriotisme liégeois naissant. Conjointement, enrichie et ponctuée de dépôts de corps saints, la Meuse devient un fleuve sacré.

Ainsi c'est *supra Mosam* qu'eut lieu en 1006 l'un des premiers sommets franco-allemands, presque un millénaire avant le Traité de Maastricht (1992) : la Meuse est-elle apaisante, comme l'écrivait Venance Fortunat (*Mosa dulce sonans*) ?⁴⁷ Les cadeaux sont de coutume dans de pareilles réunions, ainsi que l'attestent plus tard encore, en 1023, les *Gesta episcoporum Cameracensium* : une dent de saint Vincent est donnée par l'empereur au roi à Mouzon⁴⁸.

D'un point de vue littéraire grâce à son secrétaire Hériger de Lobbes et les Gestes des évêques de Tongres-Maastricht-Liège, d'un point de vue diplomatique avec le *Codex Stabulensis*⁴⁹, par le culte des reliques des grands saints de son diocèse avec le concours de son mentor l'archevêque Willisige de Mayence, Notger met en scène une conscience de la mémoire de son pays. Il utilise tous les moyens de l'époque pour la sublimer et en tirer profit : titulaire vivant du siège de Liège, n'est-il pas lui-même le digne descendant

47 Jacques Stiennon, attentif au thème de l'eau lors de l'exposition Rhin-Meuse en 1972, l'exprime si bien, de sa belle plume : « Dans l'expression "*Mosa dulce sonans*", il y a tout à la fois la saveur sensuelle des sifflantes lorsqu'elles passent entre les lèvres, le bruissement de la brise sur la surface liquide, le clapotis des remous, le halo sonore des cloches, les sonnailles des chevaux qui tirent les convois marchands ». http://connaitrelawallonie.wallonie.be/sites/wallonie/files/livres/fichiers/wph_culture_ti_p231-250.pdf

48 Éd. Louis BETHMANN, *MGH, SS*, t. VII, lib. III c. 37 p. 480 et traduction par Nicolas Ruffini-Ronzani : « Désirant donner à l'empereur, le roi présenta tous les cadeaux qu'il put afin qu'il les reçoive. Et celui-ci, après avoir renvoyé toutes ces choses avec l'action de ses faveurs, vu que nous sommes riches, retint seulement la dent du saint martyr Vincent pour qu'il ne soit pas considéré comme démuné. L'empereur ne pensa pas seulement donner au roi, mais aussi à tous, tant aux évêques qu'aux abbés et à tous les grands en les comblant de précieux cadeaux ; il ne laissa absolument personne sans don ». Au passage, on applaudira à ce travail de traduction, malheureusement négligé pour le pays de Liège. Michel SOT, « Les *Gesta pontificum (sive episcoporum) Cameracensium* : une approche typologique », *Revue du Nord*, 2015/2, n° 410, p. 229-243.

49 La fonction médiatrice de l'historiographie médiévale : Nicolas MAZEURE, *La vocation mémorielle des actes. L'utilisation des archives dans l'historiographie bénédictine dans les Pays-Bas méridionaux, X^e-XI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2014.

de ce pseudo-lignage épiscopal? Les reliques et les artefacts qui subsistent, avec toute la difficulté de les inventorier et de les analyser, complètent le tableau de manière impressionniste, nous allons écrire pointilliste.



Triptyque-reliquaire (détail) provenant de l'église Sainte-Croix,
Liège, Musée Curtius, vers 1160-1170,
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché B006442.